



COMMISSION TECHNIQUE DE GESTION ET DE SUIVI  
DE L'AIDE DE L'ETAT A LA PRESSE

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie



**COMMUNIQUE N° 03/CTAEP/2026/P**  
**de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide**  
**de l'Etat à la Presse**

Le Président de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse porte à la connaissance des directeurs de sociétés de presse écrite qu'ils peuvent consulter sur le site internet de la HARC, ainsi que sur les tableaux d'affichage du siège, à partir du 04 juin 2026, la liste des publications ayant fait le dépôt légal au cours de la période du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 30 avril 2026, ainsi que celle des publications ayant atteint le seuil d'au moins 51% de parution conformément à leur périodicité.

Ces statistiques sont essentielles pour tout postulant au bénéfice de l'aide de l'Etat à la presse pour la période concernée.

Fait à Lomé, le **03 JUIN 2026**  
Le Président



**Badjibassa BABAKA**